

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
AU SUJET DU PREAVIS No. 13/07**

Objet	Réfection de la Rue du Lignolat
Opération proposée	Mise en séparatif ,aménagement de la chaussée et réfection de la fontaine
Délai de réalisation	Courant 2008
Coût de l'opération	Fr. 1'827'000.- TTC
Financement	Par trésorerie et/ou emprunt
Durée d'amortissement	25 ans
Planification de la dépense	Cette dépense est incluse dans un montant global de six millions planifiés sur la période 2008/2013 et inscrit dans le plan d'investissement. Pour l'année 2008, il s'agit d'un montant de un million.

Remarque (s)

S'agissant de travaux ressortissant à diverses rubriques budgétaires, le COFIN prend note que la facture finale sera ventilée dans les comptes en fonction de la nature de ceux-ci.

Selon les informations données par Monsieur le Municipal Luc-Étienne Rossier, la COFIN prend acte du fait que le montant d'investissement consenti pour la Rue du Lignolat est légèrement inférieur à celui de la Grand'Rue en terme de prix au mètre courant et qu'il reste dans la moyenne des dépenses pour ce genre d'opération sur le territoire communal.

Enfin, la COFIN constate avec satisfaction que la procédure relative au marché public (obligatoire en l'occurrence compte tenu du montant prévu des travaux) a permis à douze entreprises de s'inscrire et à dix d'entre elles de présenter une offre.

Conclusion

En fonction de ce qui précède, la COFIN préavise favorablement à l'octroi du crédit demandé.

Au nom de la commission des finances :

Jean-Pierre Jotterand
président

Reçu le 14 JAN. 2008